

# Sol et Civilisation

Mars 1998

La Lettre - numéro 8

ISSN 1252-9419

EDITORIAL

**D**epuis bientôt 7 ans, Sol et Civilisation a engagé des réflexions, soutenu des projets expérimentaux de développement local, élaboré et présenté des propositions aux responsables tant politiques, qu'administratifs ou professionnels.

Toutes ces actions sont orientées vers le même objectif : retrouver un équilibre entre les milieux urbains et milieux ruraux sur tout l'espace français et européen. En effet, la cassure territoriale actuelle, la concentration inhumaine dans les grandes métropoles sont inacceptables.

Une nouvelle répartition des hommes et des activités sur le territoire s'impose. Elle doit permettre de rétablir le rôle essentiel de l'homme, ses responsabilités et son action au sein d'une société à reconstruire, en redonnant du sens à la vie au sein de notre communauté afin que chacun trouve sa place.

Pour cela, le maintien de milieux ruraux vivants est primordial. En effet, par leur attachement au sol et la cohérence qui en découle, ils apportent à la société et aux individus les repères indispensables à un développement équilibré.

L'expérience que nous avons commencé à forger au cours de ces sept années, les messages et la collaboration de nombre d'entre vous, enfin beaucoup des événements ou phénomènes qui ne cessent de survenir nous confirment dans la pertinence de nos orientations.

Ils nous montrent aussi que le chemin ne peut être que long et par conséquent doit se tracer par rapport à une vision de long terme, tout en demeurant vigilants sur le court terme.

Des débats importants vont s'engager, dont les conséquences peuvent être lourdes pour les milieux ruraux (réforme des fonds structurels, réforme de la PAC, renégociation des accords de l'OMC...), nous devons être en mesure de les suivre et les évaluer à l'aune de nos propres orientations.

Sol et Civilisation souhaite que le plus grand nombre possible de ses amis puisse contribuer à enrichir cette double réflexion de court et de long terme ; aussi est-il apparu utile de reformuler son projet et les axes de travail qu'elle a défini.

C'est l'objet de cette Lettre n°8.

Elle se veut une base pour susciter vos réactions et vos observations, les plus nombreuses possible. Les expériences de terrain, les analyses, les réflexions des uns et des autres sont indispensables à la démarche de Sol et Civilisation.

Vous faites la richesse, vous êtes garants de la pertinence de nos travaux.

*Raymond Lacombe*  
Président

## Au fil des pages ... *Edito /*

**Une gestion en bien commun de leur milieu de vie par des hommes responsables, élément clef du retour à l'équilibre de notre société**

*Michel Mollard* → *A tapa* 2-4

**Vie des territoires et démocratie locale**

*Gérard Lapie - Maurice de Vault* / 5-6

**Entreprise et développement rural**

*Joseph Serin* / 7-9

**Gestion du vivant**

*Michel Mollard* → *A tapa* 10

**Bibliographie de Sol et Civilisation** / 11-12

## Une gestion en bien commun de leur milieu de vie par des hommes responsables, élément clef du retour à l'équilibre de notre société

Michel Mollard<sup>1</sup>

### PROJET

#### Un rééquilibrage de la société exige un comportement nouveau des acteurs

Dans la vie des individus et des sociétés, comme en physique, le déséquilibre est souvent facteur de mouvement et à ce titre, peut procurer des effets positifs. Cependant, lorsqu'il affecte la société de manière excessive, il engendre des conséquences négatives, souvent cumulatives, qu'il devient difficile de surmonter.

Beaucoup d'indices conduisent à penser que notre société ne parvient plus, par les modes de raisonnement et les méthodes en vigueur, à juguler une évolution inexorable vers un démantèlement qui, après avoir frappé la société dans son organisation, atteint les individus dans leur comportement social.

S'il est de bon ton d'incriminer le mode d'organisation dominant actuel, qualifié de libéralisme et son corollaire la mondialisation permise par le progrès des techniques de communication et de transport, il faut considérer que ces deux phénomènes ne sont que des facteurs d'accélération d'un processus entamé de longue date.

Sol et Civilisation a en effet déjà exprimé l'idée qu'une des origines de cette situation est à rechercher dans la position devenue dominante du système urbano-industriel quant à son influence sur les modes d'organisation et de gestion de notre société.

Le système urbano-industriel, caractérisé par un affranchissement des contraintes du milieu naturel, a pu s'engager dans une croissance sans limite en privilégiant les attraits de "l'inerte asservissable", qui caractérise le matérialisme propre à ce système, aux dépens des vertus d'équilibre liées aux contraintes du biologique qui régissent l'organisation des milieux ruraux.

Deux conséquences négatives en résultent. D'une part l'absence de facteurs de régulation du système urbano-industriel dont la croissance indéfinie et accélérée engendre les déséquilibres irréversibles dont l'effet atteint aujourd'hui les individus dans leur être. D'autre

part, la position dominante de ce système le conduit à imposer ses propres règles de fonctionnement de manière indifférenciée à l'ensemble des milieux de vie, avec un effet dépressif sur les milieux ruraux dont les spécificités ne peuvent pas s'accommoder de l'uniformisation.

L'impact le plus apparent en est l'immense problème de l'aménagement et de la gestion des territoires.

Par un effet pervers, cet état de fait peut conduire à une mise en opposition des deux types de milieux alors que de toute évidence, le retour à une meilleure harmonie entre milieux urbano-industriels et milieux ruraux est une condition nécessaire à l'équilibre de notre société. C'est notamment à cet objectif qu'est attachée Sol et Civilisation.

L'intuition de beaucoup de ceux qui sont préoccupés de trouver remède à ces maux les porte à fonder espoir sur l'aptitude des milieux ruraux, dont beaucoup sont heureusement bien en vie, à offrir des références permettant d'inventer des voies renouvelées qui conduisent à ce nouvel équilibre.

Il semble cependant que, sous l'influence des comportements dominants, on s'attache davantage à extraire du référentiel que constituent les milieux ruraux des recettes techniques, dont des mesures appropriées devraient permettre une application généralisée, plutôt que de rechercher en profondeur les véritables forces qui structurent la cohérence propre de ces milieux ruraux.

En d'autres termes, cette intuition ne débouche pas encore sur la prise de conscience du fait que ce que les milieux ruraux suggèrent d'essentiel c'est la nécessité d'un changement radical de la manière de penser à propos du développement, qui devrait induire un changement des comportements.

<sup>1</sup> - Directeur de Sol et Civilisation

**Bien commun**

Au delà des actions liées à la propriété publique et privée, le maintien ou l'amélioration de la qualité de nombreux systèmes complexes et multi acteurs requiert des actions mettant en jeu les relations des acteurs entre eux. Si les acteurs s'engagent volontairement pour organiser et gérer ces relations en vue de résoudre les problèmes de qualité, il y a alors prise en charge de ces problèmes qui deviennent "bien commun" ou patrimoine commun.

La gestion en bien commun apparaît souvent comme une condition déterminante de la qualité des systèmes complexes. Elle repose sur l'échange, la communication et la négociation. Elle peut être spontanée lorsque la qualité à gérer est la survie du groupe.

**L'homme actif et responsable dans un cadre spatial et humain à son échelle**

Réfléchir sur le développement conduit naturellement à s'intéresser à l'homme dans son milieu. Dans les formes initiales d'organisation des hommes, dont un passé récent et certains milieux ruraux demeurent encore les témoins actifs, l'individu est en interaction avec son environnement immédiat constitué de son territoire naturel de vie et des autres hommes qu'accueille ce territoire.

La taille de ce territoire, à l'échelle de l'individu, permet que se développe une interaction très forte entre celui-ci et son environnement.

L'homme intervient alors de manière très active et responsable dans l'organisation et la gestion de ses rapports à son environnement. Le territoire est à la fois cause et objet des relations qui s'établissent entre les hommes qui l'habitent. Ces relations permettent de prendre en charge simultanément les intérêts individuels et l'intérêt commun dont dépendent notamment la pérennité du territoire et la survie du groupe.

On peut assister alors à l'émergence de valeurs (solidarité, mutualisme, gratuité, ...) qui ont par ailleurs permis, notamment dans le secteur agricole, de construire des outils techniques et économiques indispensables à l'activité des hommes. Certains ont d'ailleurs pris des dimensions très significatives (crédit agricole, coopératives...) montrant ainsi que valeurs humaines et puissance économique ne sont pas nécessairement incompatibles.

Lorsque sous l'effet du progrès des connaissances et des techniques, puis des politiques, le périmètre de relations dans lequel évolue l'individu s'élargit considérablement, l'équilibre entre lui et son environnement, lié notam-

ment à la taille humaine de ce dernier, est rompu. Non seulement des activités nouvelles peu ou pas du tout liées au territoire apparaissent, mais surtout des systèmes d'organisation s'interposent, générant des institutions, des procédures donc des pouvoirs nouveaux qui progressivement substituent dans tous les domaines leurs propres règles aux modes de relations établis directement entre les individus eux-mêmes.

Nos sociétés actuelles ont largement atteint ce stade où l'individu passe du statut de SUJET de sa propre action à celui d'OBJET d'un ensemble de processus sur la détermination desquels son influence réelle est de plus en plus réduite. On peut alors s'interroger sur l'authenticité de la qualité démocratique attribuée à des systèmes d'organisation sociale qui tendent dans la pratique à réduire l'espace d'initiative et de responsabilité des individus. Il s'ensuit une désresponsabilisation politique et économique de ces derniers.

La croissance économique qui a suivi la seconde guerre mondiale a permis de masquer les effets de cette évolution. En effet, les progrès matériels indéniables palliaient les insatisfactions latentes associées à une sorte de sentiment de mal être grandissant. Aujourd'hui, le niveau des effets pervers de ce processus atteint tant au plan individuel (isolement des individus, incivisme, "pertes de repères", passivité, ...) qu'à celui du corps social (blocages idéologiques, intérêts sectoriels, bastions corporatistes, ...) un degré tel qu'ils ne sont plus "surcompensés" par le progrès individuel.

Non seulement, les marges de manoeuvre permises par la situation économique sont en régression (incapacité à régler les grands problèmes : chômage, délinquance, pauvreté, ...) mais il semble bien que soit aussi démontré le fait que l'homme ne peut s'affranchir d'une composante essentielle de son équilibre : son rôle d'acteur direct et responsable de son propre milieu naturel constitué d'un territoire de vie et des autres hommes qui l'occupent.

**Des méthodes et des outils nouveaux pour que l'homme maîtrise mieux son propre développement**

L'entreprise visant à réunir les conditions de nouveaux équilibres entre les hommes pour gérer leurs intérêts communs et en particulier leur territoire de vie, passe donc par une remise en cause de la nature des rôles et des relations réciproques entre les individus composant la société et les outils institutionnels et techniques qu'ils se sont donnés progressivement pour accompagner l'accroissement du champ de leur action.

En d'autres termes, il s'agit d'inverser un mode de pensée et d'action pour revenir d'une démarche devenue progressivement descendante sous l'emprise du système d'organisation institutionnelle qui procède de la domination du modèle urbano-industriel, à une démarche ascendante qui conduit à considérer les différents niveaux d'organisation de la société comme étant au service de l'ensemble des individus en tant qu'acteurs responsables et non l'inverse.

L'arsenal des méthodes et outils de toutes natures disponibles jusqu'alors, qui sont ceux ayant servi à une évolution qu'il s'agit d'inverser n'est à l'évidence plus suffisant.

Il est également insuffisant et trompeur de compter sur les seuls progrès technologiques si spectaculaires soient-ils, pour régler des problèmes qui sont d'abord de l'ordre de l'humain.

En effet, c'est d'abord à partir du rétablissement d'un mode de relations dynamiques et responsables entre les individus, sans le truchement obligé des institutions et des pouvoirs, que se reconstruira une "dynamique sociétale" nouvelle, plus conforme à satisfaire la part des besoins fondamentaux de l'homme qui découle de sa nature biologique et à contribuer au rétablissement de son équilibre.

Ce n'est qu'à cette condition qu'il redevient à la fois nécessaire et utile de travailler simultanément à la rénovation des outils et moyens, techniques, économiques, financiers, juridiques, structurels et organisationnels indispensables à la réalisation et à la gestion des activités des hommes.

Sol et Civilisation considérant qu'il s'agit là d'une démarche indispensable à toute volonté authentique de participer à un rééquilibrage de notre société, s'est donné pour mission de contribuer à faire progresser certains de ces axes de travail tant sur le plan méthodologique que technique.

### Sur le plan méthodologique

Il paraît essentiel de considérer que les méthodes classiques appliquées couramment aux initiatives de développement quelle qu'en soit l'origine, sont insuffisantes pour provoquer une évolution des comportements conforme aux objectifs évoqués. En procédant d'une manière sectorielle et techniciste qui ignore trop les interactions, elles ne permettent pas de libérer l'énergie des acteurs nécessaire à un engagement dans la prise en charge des affaires qui les concernent.

Les hommes constituent avec leur territoire et les activités qu'ils y développent, des systèmes intrinsèquement complexes et multi-acteurs, en interaction avec d'autres systèmes externes.

Il est nécessaire de privilégier la mise en oeuvre de méthodes d'approche systémique qui seules permettent de respecter la logique propre à chaque système et d'en valoriser positivement l'énergie potentielle. Parmi ces méthodes, celle permettant de développer des "stratégies patrimoniales" s'applique particulièrement à ces systèmes. Elle bouscule quelque peu les schémas dominants puisqu'au delà des modes classiques d'appropriation privée et collective, elle propose de prendre en compte une notion "transappropriative" qui induit la mobilisation des acteurs pour gérer en bien commun certains problèmes de qualité, notamment celle du territoire.

Pour soutenir l'application de ces méthodes, des outils commencent à être disponibles. Ils ont cependant besoin d'être affinés, complétés, testés et confrontés dans la durée, aux réalités d'une grande diversité de situations.

C'est avec cet objectif que Sol et Civilisation poursuit une collaboration avec l'Institut de Stratégie Patrimoniale au sein de l'Institut National Agronomique Paris - Grignon et nombre d'acteurs locaux, engagés dans cette voie.

### Les outils du développement

L'émergence d'un processus nouveau de développement fondé sur une plus forte implication de l'ensemble des acteurs dans une démarche de gestion en bien commun, conduit naturellement à une confrontation avec les modalités en place de gestion de la société. Il est nécessaire de démontrer que le redéploiement des rôles des différents acteurs, qui doit en résulter, loin d'être réducteur pour certains, doit au contraire générer un résultat supérieur au profit de tous. A cette fin, des expériences locales doivent pouvoir être conduites avec un objectif démonstratif. Elles doivent notamment permettre la mise au point et le test d'outils juridiques, financiers, organisationnels nouveaux et différenciés pour être adaptés aux besoins des nouvelles formes d'initiatives locales.

Sol et Civilisation anime un travail de réflexion - action qui permet à partir de réalités concrètes de développement, d'étayer des propositions novatrices dans trois domaines considérés comme fondamentaux que sont :

- ↳ l'organisation, la gestion et l'aménagement du territoire,
- ↳ l'entreprise en milieu rural et les conditions de son développement,
- ↳ la prise en charge par l'homme et la société de leur condition biologique, c'est à dire la gestion du vivant.

## Vie des territoires et démocratie locale

Gérard Lapie<sup>1</sup>  
Maurice de Vaultx<sup>2</sup>

**D**ès sa création, Sol et Civilisation s'est attaché à exercer une influence en prenant position à partir d'un travail de réflexion, sur la vie des territoires, la relation en leur sein entre la ville et la campagne, sur la pertinence géographique des territoires, en particulier de leur taille devant permettre à la fois de "penser globalement" et "d'agir localement". L'actualité nous invite à pousser les feux dans ce domaine, des enjeux qui nous sont chers - nous en avons identifié quatre - devant faire l'objet très prochainement de grands débats politiques.

Notre association est prise en considération et joue effectivement un rôle par sa réflexion et son travail nourris par des témoignages concrets de ses membres qu'ils soient socioprofessionnels, élus, techniciens ou fonctionnaires...

**L'aménagement des territoires locaux, dans le contexte de l'Union Européenne prochainement agrandie et de la mondialisation des échanges.**

Tout ce qui va dans le sens de l'unité de la planète et de sa cohésion peut être facteur de paix et de justice. Mais l'homme peut se trouver écrasé par la taille de ces nouveaux ensembles internationaux. Sol et Civilisation veut aider l'homme à agir dans des territoires à taille humaine et à réfléchir sur leur avenir :

- pour donner un sens à sa vie par l'investissement dans un groupe social ;
- pour partager avec d'autres une activité, une ambition, un projet collectif ;
- pour valoriser son territoire dans sa différence, au delà de l'anonymat.

Sol et Civilisation attache la plus grande importance à l'existence d'un tissu humain en liaison avec le territoire et réciproquement. C'est un enjeu de démocratie qui fait l'objet d'un grand débat à travers l'émergence des "pays".

*Raymond Lacombe rappelait en juillet 1997 la nécessité de distinguer trois niveaux de responsabilité qui interfèrent et s'inscrivent sur des territoires pertinents :*

- la communauté de vie : la commune, là où s'exerce la démocratie, là où se crée le lien social,
- la communauté de gestion de nécessaires équipements lourds et de certains services : la coopération intercommunale,
- la communauté de projet : le pays.

*De multiples questions se posent sur l'organisation et l'articulation de ces trois niveaux de responsabilité. C'est l'axe de travail qu'ouvre Sol et Civilisation.*

### Le renouveau de l'organisation des territoires

La clarification des compétences des collectivités locales à leurs différents niveaux a été voulue par le législateur à l'occasion du vote de la loi du 4 février 1995 relative à l'aménagement et au développement du territoire qui avait, sur ce point, fixé un délai aujourd'hui dépassé.

Ceci étant, l'intercommunalité progresse dans les esprits, les textes et les faits.

Les départements ont ouvert le dossier de l'adéquation du droit et des faits dans le domaine de leurs interventions pour le développement économique.

La démarche interrégionale existe, même si elle est loin de ce qu'on peut souhaiter, sur les massifs de montagne ou les bassins fluviaux. Elle a fait l'objet d'une forte innovation dans le bassin parisien avec la signature d'un contrat de plan interrégional et la création parallèle d'un établissement public interrégional.

Les progrès technologiques en matière de communications matérielles et immatérielles, les évolutions acceptées par la société en ce qui concerne la concentration des services, ceux de la distribution en particulier, et surtout le coût devenu insupportable pour

AXES DE TRAVAIL

<sup>1</sup> - agriculteur

<sup>2</sup> - ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts

les contribuables des chevauchements des multiples collectivités locales obligent à une remise à plat. Ce sera bien l'un des objets de la révision de la loi d'orientation du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire.

Toutes ces préoccupations rejoignent absolument celles de Sol et Civilisation qui, lors de ses dernières Assises, par la bouche de Raymond Lacombe a insisté sur la distinction entre "territoires de vie", "territoires de gestion" et "territoires de projets".

Beaucoup de questions très concrètes se posent et les réponses sont en suspens :

- **intercommunalité ou supracommunalité** (une fiscalité commune et élection d'un président pour la gérer au suffrage universel). Mais pourquoi pas les deux conjointement dans le cadre d'une clarification subtile et précise de qui fait quoi ?
- **territoires de projets** (les "pays" selon certains) dans des limites figées dans l'espace et le temps ou adaptées à chaque type de projets, selon qu'il s'agit d'un projet économique ou touristique ou environnemental ou d'un projet de service public ? Possibilités pour ces territoires de déborder les limites administratives du département, voire de la région ? Avenir des cantons par rapport à ces territoires qui sont plutôt des bassins de vie, voire des bassins d'emploi ?
- **organisation territoriale de l'Etat** parallèlement à l'organisation des collectivités locales.

Toutes ces réflexions et les décisions qui en découleront touchent l'homme aussi bien comme citoyen que comme contribuable. Elles touchent le territoire dont le développement, le dynamisme et l'identité sont liés à l'implication locale de ses hommes et de ses femmes.

### **Le cumul des mandats :**

Pour les uns, il s'agit d'une bonne tradition républicaine :

- des élus nationaux et/ ou régionaux trouvent dans leur mandat local, l'occasion de rester au contact des réalités, tandis que des élus locaux peuvent prendre de la hauteur de vue grâce à leur mandat national ;
- des élus locaux peuvent utiliser leur mandat national pour promouvoir et défendre leur territoire ;
- il peut être important pour l'unité nationale que de grands élus locaux ne soient pas cantonnés dans leur territoire ;
- d'une façon générale, l'inscription d'un élu local dans un grand réseau relationnel fortifiée par des mandats est bien perçue.

Les autres dénoncent :

- le manque de temps consacré à la vie locale et donc une mauvaise implication sur le terrain ;
- le "verrouillage" de la démocratie locale par des ténors ;
- le clientélisme favorisé par la pratique des financements croisés des investissements par les différents niveaux territoriaux.

Sol et Civilisation, d'une façon générale, veut agir pour favoriser tout ce qui va dans le sens de l'implication locale des élus. Le débat sur le cumul des mandats l'intéresse au premier chef.

### **Equilibre et intégration de la ville et de la campagne**

C'est un des enjeux fondateurs de Sol et Civilisation. La ville est factrice d'emplois et regroupe les services, en particulier les services aux entreprises. La campagne, outre ses grandes productions agricoles et forestières, offre un cadre de vie et des richesses environnementales.

Les phénomènes de concentration s'accompagnent dans un jeu de vases communicants de désertification de pans entiers du territoire. La société a changé : les femmes, les hommes, les enfants, toutes et tous recherchent un travail mais dans des activités de plus en plus dissociées ; seul le bassin d'emploi leur permet d'être à la fois reliés et déliés. Encore faut-il qu'il soit vivant !

Ceci étant, la structuration des territoires par les villes, les bourgs centres, etc, et depuis le CIAT d'Auch, par les "villes rurales", apparaît souvent comme prioritaire. Certains vont jusqu'à poser la question : "faut-il avoir peur des déserts ?". Cette réflexion peut se conduire sur trois questions :

- importance relative en termes de structuration des territoires des bourgs centres et des "villes rurales" ;
- territoires à fiscalité commune et répartition harmonieuse des activités par souci d'économie et d'équilibre ;
- efficacité des structures intercommunales et équilibre des pouvoirs.

Les préoccupations de Sol et Civilisation depuis sa fondation sont désormais au coeur de l'actualité. A nous de relever les défis qui se présentent.

Toutes celles et tous ceux qui nous rejoindront pour apporter leurs expériences, que ce soient des échecs ou des réussites, seront bienvenus.

# Entreprise et développement rural

Joseph Serin<sup>1</sup>

*La rénovation du milieu rural implique une volonté d'entreprendre*

*Il est courant de dire que nous vivons une période de profonde mutation.*

*Quelle incidence aura-t-elle sur les milieux ruraux ?*

*Quels seront les acteurs de la nouvelle évolution du milieu rural qui se profile ?*

## Un système à la fois générateur de cassures et porteur de germes pour le milieu rural

Le système dominant basé sur l'industrie et le commerce a entraîné une concentration de la population et des emplois dans les villes, dans de grandes entreprises et dans de grandes institutions. Il a construit sa croissance sur la fabrication de productions de masse (agricoles et industrielles) réalisées dans le cadre de quelques grandes filières tirées par une poignée de grandes entreprises.

Ce système poursuit sa course avec l'aide de groupes médiatiques et financiers espérant trouver son plein épanouissement au niveau mondial.

Il provoque de multiples cassures dans la société des hommes et dans les territoires mais, en même temps, il porte en germe des évolutions auxquelles il convient de prêter attention.

Alors que le développement industriel s'est traduit par une forte concentration des investissements et des emplois, on admet qu'à l'avenir ce sont les compétences individuelles qui caractériseront le développement attendu du tertiaire.

Ainsi, autant le chômage a été en croissance rapide dans l'univers répétitif de l'industrie, autant on estime que les nouveaux gisements d'emplois sont à explorer dans de multiples services qui s'adressent aux personnes et aux entreprises et dans des activités nouvelles liées aux technologies de l'information.

De même, les consommateurs européens semblent de plus en plus réceptifs à des produits qui s'identifient à un terroir ou qui témoignent de la qualité.

D'une façon générale, la demande augmente en matière de produits de qualité, de services de proximité, de prestations personnalisées.

Tout se passe comme si, libéré des tâches agraires par la mécanisation de l'agriculture, libéré des tâches répétitives de l'industrie et des services et inquiet devant la mondialisation de l'économie, l'homme redécouvrait l'homme et le territoire.

N'est-on pas en train de constater que le système actuel dominé par une organisation mécaniste induisant spécialisation, concentration et mimétisme a atteint ses limites ?

Ne devons-nous pas prendre conscience qu'il y a nécessité à gérer des systèmes complexes, que les nouvelles technologies de l'information peuvent autant favoriser la concentration que la liaison entre des unités disséminées et qu'il est urgent que nos vieilles civilisations redécouvrent l'innovation afin de lutter contre la tentation du repli sur soi ?

## Le milieu rural doit retrouver l'envie d'entreprendre

Hier réservoir de main-d'oeuvre, aujourd'hui considéré comme réservoir de paysages, de loisirs et de traditions, l'espace rural n'en finit pas d'être soumis à la pression de la ville.

Ses collectivités de faible taille et sans moyens financiers se sentent totalement dépendantes des subventions extérieures. Par ailleurs, on constate aussi que des collectivités s'organisent autour de Projets de territoire et développent des stratégies de mobilisation de leurs ressources propres.

Bien que des agriculteurs établissent leurs schémas d'exploitation en cherchant avant tout à optimiser les aides de la PAC, d'autres recherchent de la valeur ajoutée et d'autres encore réfléchissent à des systèmes durables.

Les artisans constituent une troisième catégorie d'acteurs importants en milieu rural. Ils apportent des services de proximité et créent de l'emploi. Ils démontrent que des métiers alliant savoir-faire et marché constituent toujours une voie à explorer.

Le constat général, somme toute, est que l'esprit d'entreprise s'est étioilé en milieu rural et qu'il y a carence de porteurs de projets.

### Pourtant le monde rural ne manque pas d'atouts.

⇒ Une part significative de la population active est entrepreneur.

Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises constituent ce vivier. Bien que leur vitalité s'étiole et que les jeunes continuent à rechercher majoritairement un emploi salarié et urbain, il n'y a pas de doute qu'il subsiste des "pieds de cuve" d'entrepreneurs.

⇒ Il existe des ressources spécifiques.

Au-delà des ressources bien identifiées (qualité des paysages et du patrimoine, existence d'espace et de matières premières, etc), le milieu rural est potentiellement riche de la qualité des ressources humaines, de son identité et de l'existence de liaisons entre les hommes plus faciles qu'ailleurs.

Autant d'éléments qui seront déterminants à l'avenir s'ils sont mis en dynamique.

<sup>1</sup> - Comité d'expansion économique de l'Aveyron

Le milieu rural est donc à même de capter certaines évolutions de la société.

- On constate une demande croissante de population urbaine de réaliser, à travers une création d'entreprise en milieu rural, un véritable projet de vie.
- De nouveaux habitants s'installent en milieu rural. Ces couples qui continuent à travailler en ville, ces retraités, ces résidents secondaires disposent souvent de revenus supérieurs à la moyenne des ruraux. Ils expriment des besoins en matière de services, d'activités culturelles qui peuvent générer de nouveaux services et de nouvelles activités.
- La demande croissante de l'emploi féminin, le vieillissement de la population, la pluri-activité dans les ménages d'agriculteurs, sont autant d'éléments qui caractérisent des évolutions sociales profondes du milieu rural.

### Des voies à explorer et à expérimenter

Il convient tout d'abord de rappeler deux postulats de base empruntés à Michel Godet :

1. C'est l'entrepreneur qui crée l'activité et c'est l'activité qui crée l'emploi.
2. Ce sont les hommes et leurs organisations qui feront la différence entre les territoires.

Ces deux postulats établissent de fait une relation étroite entre l'entrepreneur et son territoire.

En l'absence d'un mouvement naturel d'émergence d'entrepreneurs, l'acte d'entreprendre n'est plus seulement un fait individuel. Il peut être la résultante d'une forte volonté et d'une bonne organisation locales.

Dans cette période, loin d'être close, de mutation, de restructuration et d'incertitude, le développement local n'est plus vécu, comme dans les années 70, comme une relation affective à un terroir. Il exige aujourd'hui, parce qu'il y a urgence, un profond renouvellement des orientations et des priorités dans l'action locale. Cela concerne l'ensemble des acteurs : les collectivités, les entreprises et les associations et c'est leur responsabilité.

L'organisation des territoires ruraux comprenant une masse critique de population et d'activités, mis en dynamique grâce à l'élaboration d'un projet de territoire est l'élément de base de toute action de développement local.

Quatre voies sont esquissées pour recréer la volonté d'entreprendre :

1. Stimuler l'esprit entrepreneurial,
2. Organiser l'accueil des créateurs,
3. Apporter de nouvelles réponses aux nouvelles attentes des entreprises,
4. Expérimenter de nouvelles formes de travail.

### Stimuler l'esprit entrepreneurial

Les territoires ruraux doivent développer une stratégie offensive de créations de nouvelles activités et de nouvelles entreprises.

En affirmant cet objectif, Sol et Civilisation est conscient de s'inscrire à contre-courant de l'opinion dominante française qui est enclin à imaginer plutôt des solutions de redistribution que des solutions de création d'activités et donc de création de nouveaux emplois.

Sol et Civilisation est convaincu que l'avenir des zones rurales, compte tenu de la prédominance de petites entreprises, passe

davantage par la croissance du travail indépendant que par le développement du travail salarié normé.

Nous vivons en effet une nouvelle révolution industrielle qui va générer une autre organisation du travail reposant sur de petites unités reliées en réseau. A l'image de l'agriculture, qui a fait la démonstration dans un passé récent qu'un secteur économique reposant sur de petites unités de production disséminées, a été à même de créer des outils de formation, de crédit, de mutualisation, de valorisation, les milieux ruraux peuvent aujourd'hui être un laboratoire pour la société française de création d'activités nouvelles et de nouvelles formes de travail.

### Organiser l'accueil des créateurs

La création d'activités nouvelles en milieu rural constitue un enjeu majeur qui contribuera à renouveler le tissu économique et social et à redynamiser son économie.

Cela concerne l'évolution des secteurs traditionnels (diversification agricole, modernisation des activités commerciales, adaptation de l'artisanat). Cela vise aussi à favoriser l'éclosion ou le développement d'activités nouvelles liées à l'utilisation des technologies de la communication ou au développement des services aux particuliers et aux entreprises. Ces activités seront le fait d'entrepreneurs issus du pays ou de la ville, issus du monde salarial ou du chômage, voire du RMI.

Face à ce défi, le milieu rural est encore mal armé. Culturellement, il n'est pas préparé à "l'accueil" de nouvelles activités et de nouvelles populations. Et ce comportement a été accentué par plus d'un siècle d'exode rural. En terme de logistique, tout est à créer.

Mais déjà, ici ou là, des groupes de détection et de parrainage se créent et se forment pour accompagner les créateurs, des plateformes d'initiatives permettant d'apporter des fonds propres se mettent en place. On réfléchit aussi à de nouveaux concepts de pépinière d'entreprises ou de centre de ressources partagées. Des dispositifs d'accueil de créateurs, de formation, de recherche d'information, de mise en commun de moyens sont expérimentés. Il conviendra aussi d'apporter des réponses aux publics des créateurs qui n'ont pas ou peu de moyens financiers, à la relative frilosité des banques lorsqu'il y a prise de risque, aux financements de projets "atypiques".

Au niveau local, se profile ainsi la nécessité de disposer d'une organisation ayant des compétences affirmées pour accompagner ces créateurs et notamment ceux qui créent leur propre emploi, ceux qui ne sont pas issus du rural, ceux qui ont besoin de soutien individualisé.

### Apporter de nouvelles réponses aux nouvelles attentes des entreprises

Les entreprises, et plus particulièrement les entreprises disséminées en milieu rural, expriment de nouveaux besoins :

- Elles ont des besoins en travail beaucoup plus faibles en volume mais plus intenses en compétences, et pas nécessairement à temps plein.
- Elles sont en recherche d'informations sur l'évolution des marchés et des technologies, sur les nouvelles formes de commerce.
- Elles tendent à se recentrer sur leur métier de base et se tournent vers l'extérieur pour faire effectuer d'autres tâches.

- Elles éprouvent le besoin de définir des stratégies à moyen terme à partir de leur position actuelle.

Des agriculteurs découvrent les pratiques courantes d'entreprises lorsqu'ils réfléchissent à l'organisation du travail, lorsqu'ils recherchent de la valeur ajoutée ou lorsqu'ils se diversifient. Or il convient de noter que peu d'aides à l'immatériel leur sont consenties.

La nécessité d'apporter des réponses interpelle les collectivités locales qui prennent conscience que les offres traditionnelles de bâtiments ou de terrains sont insuffisantes et qu'il convient plutôt de travailler sur l'environnement des entreprises.

Cela interpelle aussi les financeurs publics (Région, Etat) qui mettent en oeuvre des procédures d'aides financières automatiques et égalitaires sur tout le territoire alors que les entreprises demandent de plus en plus une réponse ajustée en fonction de leurs particularités et du contexte dans lequel elles évoluent.

Cette approche spécifique devrait constituer le coeur des stratégies de l'action économique des collectivités territoriales. Il convient enfin d'être attentif à l'accès au financement des créateurs de micro-entreprises. Des initiatives nationales permettent de répondre à des créateurs de leur propre emploi en intervenant à la fois sur le crédit et les fonds propres. Amplifier ces initiatives est une mesure indispensable.

Mais la notion de financement repose sur celle de risque. Si les banquiers se montrent frileux pour soutenir la création de micro entreprises en milieu rural, c'est parce que le risque encouru leur paraît supérieur à celui qu'ils accepteraient d'une entreprise plus importante, mais implantée sur un marché de proximité plus large.

Prenons l'exemple d'un supermarché implanté dans un centre urbain. Il est évident qu'il est bien placé pour attirer la clientèle issue des communes rurales environnantes ; l'inverse ne se produira évidemment pas. C'est là que l'on peut mesurer la réalité et l'intensité d'un risque et non à la taille de l'entreprise.

L'agriculteur ne livre pas seulement sa production, mais entretient aussi un paysage déterminé, celui du pays où il exerce son activité. Le commerçant local ne distribue pas seulement des produits mais assure par sa présence une convivialité villageoise. Or, le consommateur ne considère que la valeur produit livré par la distribution, indépendamment de l'entretien d'un paysage que chacun cependant apprécie. De même, le rural est tenté par les prix apparemment plus faibles du supermarché sans percevoir qu'il contribue ainsi à condamner à terme le pays auquel il est attaché.

S'il apparaît difficile, mais pas impossible, l'imagination aidant, d'espérer la compréhension de banquiers soumis eux-mêmes à la rude loi d'une concurrence élargie, il est raisonnable d'espérer que l'Etat, gardien de l'équilibre de son territoire, puisse repenser la fiscalité de ces micro entreprises rurales de façon à tenir compte du risque qu'elles encourent, à un petit niveau certes, mais c'est celui de leur survie.

Après tout, l'ancien régime nous a laissé une multitude de Villefranche et de Villeneuve, libérée du poids fiscal dans le souci de créer un réseau urbain. La République, après le grand exode rural qu'elle a connu, devrait prendre une initiative de cette nature pour les milieux ruraux menacés dans leur existence.

### Expérimenter de nouvelles formes de travail

Il convient d'être attentif au foisonnement de la vie associative dans le domaine de la culture, des loisirs, de l'aide aux populations défavorisées, de l'offre de services de proximité, de l'environnement.

Générateur de lien social, le milieu associatif peut aussi s'avérer initiateur de nouveaux services.

De nombreuses petites entreprises en milieu rural prennent conscience qu'elles pourraient "partager" des compétences, des pointes de travail, des services spécialisés. Il y a là un champ d'investigation trop peu exploré à ce jour et des solutions, autres que les seuls groupements d'employeurs, pourraient être expérimentées.

Certains pays européens tels que l'Irlande, le Royaume-Uni ont choisi de privilégier l'auto-emploi comme réponse au double défi de la création d'emploi par des chômeurs et de la satisfaction de nouveaux besoins.

En milieu rural, l'auto-emploi est largement associé aux notions de polyvalence, de pluri-activité. Pour que cette perspective se développe, il importe que ces micro-entreprises soient bien insérées dans leur environnement afin de réduire les risques de précarité.

Dans d'autres pays européens tels que la Suède et l'Italie, on constate le développement de nouvelles formes de coopératives (les coopératives sociales en Italie, coopératives de femmes en Suède). Plus petites que les coopératives et les mutuelles du début du siècle, centrées sur la vie locale, soucieuses de rentabilité économique, elles constituent des références pour l'économie sociale.

Au cours de la dernière décennie, les milieux ruraux se sont embellis, ils affirment une nouvelle identité, ils affichent parfois des réussites économiques, ils foisonnent d'initiatives sociales. L'agriculture n'y occupant plus un rôle dominant, les différents acteurs s'y sentent plus partenaires. Ce sont sur ces bases rénovées que les milieux ruraux ont l'ambition d'offrir aux urbains un ensemble de produits de services, de paysages, de traditions qui sont indispensables à l'équilibre de notre société.

Ils réussiront ce défi si l'envie d'innover et d'entreprendre l'emporte sur la culture du handicap.

Ainsi, les milieux ruraux peuvent devenir des laboratoires à même de régénérer la démocratie locale et de dynamiser l'économie rurale.

## Gérer la qualité du vivant : clef de voûte d'un nouveau contrat de société

Michel Mollard<sup>1</sup>

AXES DE TRAVAIL

L' image de l'apprenti sorcier ne s'est probablement jamais appliquée avec autant de pertinence que vis à vis du comportement de la société occidentale à l'égard du monde vivant. Chaque jour, un événement nous rappelle que ce monde vivant est par définition soumis aux lois de la biologie qui régissent des systèmes fondamentalement complexes.

En dehors même des problèmes éthiques (clonage, OGM, etc), les questions de vache folle, de qualité des eaux, de sécurité en montagne liée à la dégradation et l'inexploitation des terrains, de sécurité nucléaire nous rappellent que l'homme ne peut impunément s'affranchir du complexe nature dont il fait partie intégrante.

Réduire la complexité de ces systèmes, en améliorer sans cesse la connaissance intime est sans doute légitime. Conserver cette approche pour agir sur le vivant l'est certainement beaucoup moins car elle est en contradiction avec le mode de fonctionnement systémique des organismes vivants.

Une telle attitude induit généralement une suite sans fin d'interventions dont chacune est destinée à corriger les déséquilibres créés par la précédente. Elle est cependant devenue quasi permanente s'agissant de la gestion de la qualité du vivant.

Dans toutes les dimensions de son activité, l'homme est confronté à des problèmes de qualité du vivant que ce soit son alimentation, son cadre de vie, ses relations aux autres qui s'intègrent dans la problématique générale de la qualité des territoires en tant que simultanément supports de l'activité et milieu de vie des hommes.

Dans un mode de relations équilibré entre milieux urbains et industriels et milieux ruraux, tel qu'il a longtemps prévalu, l'agriculture a été le principal gestionnaire, pour l'ensemble de la société, de la qualité du vivant et partant, du territoire.

La prééminence progressive du pouvoir et des modes de fonctionnement des milieux urbains a entraîné une rupture de cet équilibre. D'une part, les contraintes pesant sur l'activité agricole ne lui permettent plus d'assumer

certaines fonctions sans contrepartie, comme ce fut historiquement le cas pour tout ce qui concerne l'entretien de l'espace, le maintien du cadre de vie.

D'autre part, les modes de pensée et d'action et les évolutions techniques ont favorisé l'irruption de nouveaux acteurs dans la gestion de la qualité du vivant : industriels, distributeurs pour l'approvisionnement alimentaire, associations nombreuses et variées pour la gestion de la nature ou de la vie locale, administration pour l'aménagement du territoire, etc. Chacun de ces acteurs intervient généralement de manière sectorielle sur le vivant, ou dans le pire des cas de manière globale sur un sujet pour lequel ses compétences sont parfois partielles.

Ainsi l'évolution de notre société a d'une part entraîné un affaiblissement de la capacité de gestion en commun de la qualité du vivant et des territoires, et d'autre part aggravé cet affaiblissement en proposant des modalités d'intervention insuffisantes pour prendre en compte le caractère systémique, complexe et multiacteurs des problèmes de gestion du vivant.

Le contrat implicite qui a existé durant des siècles entre la société dans son ensemble et son agriculture, aux termes duquel cette dernière étant garante de la qualité du vivant et des territoires, a besoin aujourd'hui d'être réactualisé et rendu explicite.

Cette actualisation devrait être à l'origine d'une nouvelle "patrimonialisation" de la qualité du vivant et des territoires par l'ensemble des acteurs de la société française. Elle doit se fonder sur le respect d'une identité renforcée de chacun de ces acteurs et sur l'expression sous la forme d'offres et de demandes respectives de qualité des attentes et des engagements de chacun d'eux.

Cette voie paraît seule susceptible de permettre d'éviter les effets négatifs d'une approche externe et sectorisée de ces problèmes de qualité du vivant dont il n'est pas exagéré de dire qu'ils sont lourds de conséquences pour l'avenir de l'homme.

<sup>1</sup> - Directeur de Sol et Civilisation

# Bibliographie de Sol et Civilisation

- Introduction de Jean Dupuis lors des 1ères Assises 29 septembre 1992
- Actes des 1ères Assises 29 septembre 1992
- Terres des Hommes, terres vivantes** : Actes des 2èmes Assises 29 septembre 1993
- Les besoins du développement rural dans l'aménagement du territoire** :  
Actes des 3èmes Assises 29 septembre 1994
- Les pays, au coeur des initiatives locales** : Actes des 4èmes Assises 29 septembre 1995
- Lettre n°1** février 1996
- ⇒ **Pour un Etat moderne en France** - Jacques Voisard, Président du GERI
  - ⇒ **Emploi rural : désertion des jeunes** - Françoise Renard, Directrice de la Mission Locale Rurale de Villeneuve sur Lot, Lot et Garonne
  - ⇒ **L'audit patrimonial : un outil au service du développement local** - Dominique Olivier, Directeur de la SICA Ségala Limargue, Lot
  - ⇒ **Les pays au coeur des initiatives locales** : extraits des 4èmes Assises
- Lettre n°2 : Pas de droits sans devoirs** juin 1996
- ⇒ **La SICA et le développement rural** - Jean Dupuis, Sol et Civilisation
  - ⇒ **Naissance et vie d'une CUMA** - Raymond Viala, Ancien Président de la FDCUMA de l'Aveyron
  - ⇒ **Pleucadeuc et la mobilisation de l'épargne locale**
  - ⇒ **Groupements d'employeurs : premier bilan**
  - ⇒ **Des associations contre la misère, pour plus de citoyenneté** - Michel Bérard, Association "Voisins et Citoyens", Méditerranée
  - ⇒ **Le service national en question** - Jacques Voisard, Président du GERI
  - ⇒ **Pour relever les défis du futur : promouvoir l'économie sociale** - Jean Madec, S&C
- Lettre n°3 : Le vivant, la qualité, les territoires : quelle stratégie pour les acteurs d'aujourd'hui ?** août 1996
- ⇒ **La goutte d'eau, l'ours et le milieu rural** - Henry Ollagnon, INA-PG
  - ⇒ **L'audit patrimonial**, Ambroise de Montbel, INA-PG
  - ⇒ **L'évolution du domaine qualité dans les entreprises** - Bertrand Jouslin de Noray, Mouvement Français pour la Qualité
  - ⇒ **Une stratégie de la qualité dans une imprimerie** - Albert Rochat
  - ⇒ **Des montagnes, des ours et des hommes** - Jean Lassalle, Président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn (IPHB)
  - ⇒ **L'IPHB** - Didier Hervé, Directeur
- Lettre n°4 : Concentrations urbaines - milieux ruraux : quelle liberté de choix ?** novembre 1996
- (rendant compte des débats des 5èmes Assises)
- ⇒ **Quel avenir pour les banlieues ?** Alain Hajjaj, chargé des affaires sociales à Trappes (78)
  - ⇒ **Les pays, contrepoids de la ville** - Jean Malapert, maire de Montours (35)
  - ⇒ **Nouveaux départs de la ville vers les milieux ruraux : enjeux** - Josée de Félice responsable du DESS Aménagement, Animation et Développement Local à l'Université Paris 7
  - ⇒ **Accueillir dans le Doubs** - Jean Michel Joly, Directeur de l'Association La Roche du Trésor
  - ⇒ **Du développement local rural au développement local urbain** - Luc Gwiazdzinski,

Association de développement du Bas-Rhin

- ⇒ **Des facteurs de dislocation sociale** - Jacques Voisard, Président du GERI
- ⇒ **Des outils d'aménagement du territoire existents** - Emmanuelle Debray, chef de Cabinet du Délégué Interministériel à la Ville

**Lettre n°5 : Aménagement du territoire : une impérieuse nécessité**

février 1997

- ⇒ **Aménagement du territoire et pays** - Henry Salmon, ancien membre du CES-CE
- ⇒ **Les pays : un cadre privilégié pour l'épanouissement des projets locaux de développement culturel** - Guy Tridon, administrateur civil (H)
- ⇒ **Les leçons de St Laurent de Chamousset - Monts du Lyonnais**, d'après une étude de l'AIMVER
- ⇒ **Réhabilitation de logements anciens : une réalisation de la Communauté de communes de Thiérache du Centre** - Gérard de Caffarelli, Président de Fert
- ⇒ **Aménagement du territoire : des données nouvelles pour alimenter le débat et permettre que le futur schéma national prenne en compte ces réalités complexes** - GERI
- ⇒ **Lien entre sol et civilisation : l'eau** - Maurice de Vaulx, IG GREF
- ⇒ **Evolution des productions animales dans le monde et gestion de l'espace** - Julien Coléou, Professeur émérite - INA-PG
- ⇒ **Pour des marchés au service d'une économie humaniste** - Gérard Lapie, agriculteur

**Lettre n°6 : outils et structures pour le développement patrimonial des territoires**

août 1997

- ⇒ **Préserver les lieux où peut se créer le lien social** - Raymond Lacombe
- ⇒ **L'audit patrimonial : un outil au service de l'action en commun : exemples** - Didier Christin, auditeur patrimonial
- ⇒ **L'IPHB : une structure adaptée à un problème complexe de gestion du territoire**
- ⇒ **L'IPHB vue de l'extérieur**
- ⇒ **Spécificités de la gestion patrimoniale d'un territoire**

**Lettre n°7 : Pour une planète vivante, des hommes responsables sur leur territoire**

décembre 1997

(rendant compte des 6èmes Assises)

- ⇒ **Les saisons du Mené** - Paul Houée, secrétaire général de l'association Centre Bretagne Développement
- ⇒ **Organisations professionnelles et développement sur les Hauts Plateaux malgaches** - Emile Rakotondrazafy, agriculteur, secrétaire général de FIFATA et Ralison Andrianamandranto, Président de l'association AVANA
- ⇒ **Gestion des territoires en Suisse et importance des acteurs locaux** - René Schwery, responsable de l'aménagement du territoire du Canton du Valais
- ⇒ **Et si on délocalisait en France ?** Georges Chavanes, ancien Ministre de l'Artisanat
- ⇒ **Le libéralisme exacerbé actuel est-il compatible avec la vie des territoires ?** Jacques Delors, ancien Président de la Commission Européenne

**Tous ces textes sont disponibles, sur demande, auprès de**

**Sol et Civilisation - ☎ 01.48.05.53.11**

**La lettre de Sol et Civilisation**

est tirée à 3 300 exemplaires

Directeur de publication : Raymond Lacombe

Secrétaire de rédaction : Carine Lamérand

Maquette : Annie Borgeaud